

Marie Moret à Molines père et fils, 27 juillet 1901

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation 1 p. (382vbis)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Molines père et fils, 27 juillet 1901,
Familière de Guise, Familière de Guise, inv. n° 2005-00-124

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54308>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [27 juillet 1901](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Molines père et fils](#)

Lieu de destination Place de la Salamandre, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret informe la banque qu'elle envoie un chèque de 417 F à monsieur Chastanier, imprimeur à Nîmes.

NotesSur le folio 382v sont copiées la fin de la lettre à Adolphe Rainal du 27 juillet 1901 et la lettre à Molines père et fils du 27 juillet 1901. La fin de la formule de politesse de la lettre à Molines père et fils n'est pas copiée.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées[Imprimerie Chastanier](#)

Lieux cités[Nîmes \(Gard\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Prise Familière
27 juillet 1901

facture.

Neuillez agréer
Mes saluts l'assurance
de ma parfaite
consideration

H. J. B. Gauv

au Familière

Prise
Ordre

382

Nesme Molines.

J'ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre du
15 juillet dernier où je
vous veux le faire
bon accueil au chèque
N° 20, valeur 117 francs,

que j'envoie à poste
à M. Chastanier
Imprimeur à Venas.

Agreed je vous